



**ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE
L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE**



*Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de
l'homme*

**RÉUNION
Mardi 6 octobre 2011
De 10 heures à 18 heures
Salle ASP 1E2
Parlement européen
Bruxelles**

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte le 6 octobre 2011 à 10 heures sous la présidence de Tokia Saïfi.

1. Adoption du projet d'ordre du jour (AP 100.973)

Le projet d'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2011

Le procès-verbal est adopté.

3. Communications de la présidente

La présidente annonce que des figures de proue du printemps arabe font partie des candidats pour le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit de cette année.

Le vice-président de la commission, M. Whebee, demande d'observer une minute de silence en mémoire de Mohammed Bassiouni, l'un des fondateurs de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (AP-UpM).

4. Quel partenaire euro-méditerranéen pour répondre au nouveau contexte de transition démocratique dans la Méditerranée?

- **Nomination de deux rapporteurs**
- **État actuel des réformes au Maroc, en Algérie et en Jordanie**

La commission nomme M. Obiols (PE), M. Moriau (Belgique), M. Rezgui (Algérie) et M. Aferiat (Maroc) comme co-rapporteurs. La commission examinera le premier projet de leurs recommandations lors de sa prochaine réunion.

Des représentants d'Algérie, du Maroc et de Jordanie donnent un bref aperçu des différentes réformes engagées par leurs gouvernements respectifs. En l'absence de parlementaires

d'Égypte, M. Abdelatty, chef de mission adjoint de l'ambassade égyptienne à Bruxelles, aborde les prochaines élections et un calendrier pour la transition démocratique.

- **Échange de vues avec Bernardino León, représentant spécial de l'Union européenne pour le sud de la Méditerranée**

M. León présente brièvement son mandat et débat ensuite de la façon dont l'Union européenne répond au printemps arabe en prenant l'exemple de la Tunisie. Les débats qui suivent se concentrent sur la nécessité d'élaborer une nouvelle approche de l'Union européenne sur les politiques en matière d'émigration et de mobilité, sur la nécessité d'autonomiser les femmes lors de la phase de transition, ainsi que sur les mesures qui s'avèrent nécessaires pour réduire le chômage chez les jeunes. Les participants font également part de leurs inquiétudes quant à l'éventualité d'une prise de pouvoir par les islamistes à l'issue des prochaines élections démocratiques.

5. La situation au Moyen-Orient après l'Assemblée générale des Nations unies - échange de vues avec

- **Yacov Hadas-Handelsman, ambassadeur d'Israël auprès de l'Union européenne**

La déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne, Leila Chahid, a été invitée à s'adresser à la commission mais n'a pas pu assister à la réunion étant donné que les diplomates basés à Bruxelles accompagnent le président, M. Abbas, à la réunion du Conseil de l'Europe à Strasbourg. L'ambassadeur d'Israël auprès de l'Union européenne, M. Hadas-Handelsman, répète la position du gouvernement israélien sur la création d'un État palestinien et fait part des inquiétudes d'Israël concernant l'avenir du traité de paix israélo-égyptien. Les délégations jordanienne, marocaine et algérienne s'empressent de rappeler à la commission les droits des Palestiniens à un État indépendant et les responsabilités incombant à la communauté internationale pour la protection de ceux-ci.

6. Syrie - quelle stratégie pour l'opposition? Échange de vues avec

- **D^r Hatahet Bassem, membre de la coalition nationale de soutien à la révolution syrienne**
- **Husam Al Katlaby, membre du Conseil national syrien**

Cet échange de vues constitue l'une de premières possibilités de discuter avec les membres du Conseil national syrien (CNS) récemment formé à Istanbul. M. Bassem et M. Al Katlaby présentent les objectifs du CNS qui comprennent la formation d'un gouvernement démocratique et d'ouverture après le départ sans heurts du président, M. Assad. Les deux membres de l'opposition soulignent qu'il est impossible de négocier avec le régime syrien, qui refuse fermement de nouer un quelconque dialogue. Les discussions qui suivent mettent l'accent sur le dilemme auquel le CNS est confronté, à savoir demander à la communauté internationale de protéger la population civile en imposant une zone d'exclusion aérienne sur la Syrie, tout en refusant toute forme d'intervention militaire extérieure. La plupart des membres de la commission expriment leur soutien en faveur du CNS, à l'exception des délégations algérienne et italienne qui demandent au CNS d'engager des négociations avec le gouvernement syrien. La



proposition des membres de l'opposition visant à renforcer la coopération avec la commission politique de l'AP-UpM et la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Mashrek est accueillie de manière favorable par les députés.

7. Libye - les perspectives après la chute du régime de Kadhafi, échange de vues avec

- **Mohamed Farhat, chef de mission de la Libye auprès de l'Union européenne**
- **Adoption d'une proposition demandant la révocation de la suspension temporaire du statut d'observateur de la Libye à l'AP-UpM adoptée par le Bureau à Rabat le 11 juillet 2011**

En raison de circonstances imprévues, l'ambassadeur libyen auprès de l'Union européenne n'a pas pu assister à la réunion de la commission.

Après une courte discussion, la commission charge la présidente d'écrire un courrier au Bureau de l'AP-UpM, suggérant de lever la suspension temporaire du statut d'observateur de la Libye à l'AP-UpM et de l'inviter à devenir un membre à part entière dès la formation d'un parlement élu démocratiquement.

8. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra à Bruxelles le 26 janvier 2012.